

<https://enseignants.se-unsa.org/Cned-pour-une-revision-de-la-charge-des-copies>



Enseignants de l'Unsa

Cned : pour une révision de la charge des copies

- Qualité de vie au travail -

Date de mise en ligne : mercredi 4 octobre 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Les enseignants nommés au Cned ont pour missions principales la correction de copies et la participation aux classes virtuelles. Mais le temps de correction, imposé par le Cned, ne correspond pas au temps nécessaire pour télécharger les copies ou les enregistrements des élèves, les corriger et les déposer sur le logiciel adéquat. Pour le SE-Unsa et l'Unsa Éducation, il est temps de revoir le minutage des corrections et la charge des copies des enseignants nommés au Cned.

Parmi les préoccupations des enseignants nommés au Cned, la charge des copies est une difficulté récurrente :

- « Je corrige du lundi au dimanche. »
- « Je travaille jusqu'à 22 h le soir. »
- « Je compte le temps en copie. »
- « Je récupère mon retard de copies pendant mes arrêts maladies. »

Quel que soit le niveau d'enseignement ou le site du Cned auquel les enseignants nommés sont rattachés, la charge de copies ne correspond pas au temps réel de correction et ne tient pas compte des à-côtés, notamment des temps de téléchargement et de dépôt sur CEL.

Une logique quantitative est installée, qu'elle soit l'origine ou la conséquence d'une charge de copies irréaliste : dans tous les cas, les enseignants nommés sont contraints d'être des « machines à corriger » et déplorent le suivi pédagogique des élèves insatisfaisant qui en découle.

De fait, la charge des copies impacte défavorablement la qualité de vie et les conditions de travail des enseignants nommés. **Il est donc temps de réviser de manière réaliste le minutage des corrections et la charge de copies, dans l'intérêt des personnels comme des élèves.**

C'est une revendication que l'Unsa Éducation portera auprès du conseil d'administration (CA) et du conseil d'orientation (CO) du Cned.

Jusqu'au 19 octobre : votez pour faire entendre votre voix !

Les élections au CA et au CO ont lieu par correspondance jusqu'au 19 octobre.

Voter pour les représentants de l'Unsa Éducation au conseil d'administration et au conseil d'orientation du Cned, c'est faire entendre vos intérêts dans ces instances. C'est aussi permettre à l'Unsa Éducation d'être le porte-parole de vos revendications légitimes pour une amélioration de vos conditions de travail et une reconnaissance de votre rôle de pédagogue.

Retrouvez en pièces jointes :

- les listes présentées par l'Unsa Éducation [au CA](#) et [au CO](#) ;
- [la profession de foi](#) de l'Unsa Éducation.

N'hésitez pas à nous solliciter en écrivant à conditions.qvt@se-unsas.org